

Approche définitionnelle des genres rédactionnels dans la presse écrite algérienne
Definitional approach to editorial genres in the Algerian written press

Reçu le: 25/04/2021 Accepté le:19/05/2021 publication le : 10/06/2021

Naima Boudounet

Université Mohamed Khider, **BISKRA, ALGER**, Email : [naima.boudounet @univ-biskra.dz](mailto:naima.boudounet@univ-biskra.dz)

Résumé:

Partant d'un corpus journalistique formé de neuf chroniques appartenant au pôle commentaire, issues de cinq quotidiens à savoir *Editorial* d'El-Moudjahid ; *Edito* et *Contrechamp* de Liberté ; *Analyse*, *Raïna-Raïkoun* et *Editorial* du Quotidien d'Oran ; *Pousse avec eux* du Soir d'Algérie ; *Commentaire* et *Point zéro* d'El-Watan, cette étude met l'accent sur le problème de l'hétérogénéité des critères classificatoires caractérisant notre corpus et dont l'objectif est de trouver une définition homogène permettant de répertorier nos articles dans la catégorie de l'éditorial. Pour ce faire, nous confrontons notre corpus aux définitions émanant des manuels journalistiques et à la presse algérienne afin de montrer l'enjeu dans la transgression des normes.

Mots clés: éditorial ; critères ; genre rédactionnel ; presse écrite.

Correspondent author : Naima Boudounet, Email : [naima.boudounet @univ-biskra.dz](mailto:naima.boudounet@univ-biskra.dz)

Abstract:

Starting from a journalistic corpus made up of nine columns belonging to the commentary pole, taken from five dailies, namely Editorial of El-Moudjahid; Edito and Contrechamp of Liberté; Analyse, Raïna-Raïkoum and Editorial of Quotidien d'Oran; Pousse avec eux of Soir d'Algérie; Commentaire and Point Zéro of El-Watan, this study emphasizes the problem of the heterogeneity of the classification criteria characterizing our corpus and whose objective is to find a homogeneous definition allowing our articles to be listed in the category of 'editorial'. To do this, we confront our corpus with definitions emanating from journalistic manuals and the Algerian press in order to show the stake in the transgression of norms.

Keywords: editorial; criteria; editorial genre; written press.

Introduction :

Au cours de cet article, nous tenterons d'élaborer une définition, qui va en adéquation avec notre objet d'étude formé de chroniques récupérées des cinq quotidiens. Pour ce faire, c'est, d'abord, sur la notion du genre que se fixera notre première investigation tout en nous inspirant des travaux de quelques chercheurs connus, et ce pour montrer l'extrême complexité de la problématique relative aux critères classificatoires.

Nous évoquerons par la suite les différents genres rédactionnels dans la presse écrite, notamment les articles appartenant

au pôle commentaire en nous focalisant sur les travaux de J.-M. Adam qui a ajouté le critère distinctif d'implication. Nous démontrerons, par la suite, la question cruciale de critères assurant l'opposition des différents articles appartenant au pôle implication-commentaire, textes à visée argumentative par excellence.

Le troisième point explicitera, suite à la conjoncture algérienne, les limites encore floues des traits définitoires des articles de notre corpus malgré leur appartenance au pôle implication-commentaire. Cette extrême hétérogénéité des critères présidant à la désignation de l'éditorial et des genres voisins à savoir le billet et le commentaire, accentue devant nous le problème de classification. Les mécanismes de l'écriture journalistique seraient en perpétuelle mouvance du fait qu'ils dépendent des multiples modèles journalistiques et donc échapperaient à toute tentative de classification. Ce constat sera confirmé quand nos articles seront confrontés aux définitions émanant des manuels journalistiques.

Genres discursives et perspectives conceptuelles

Plusieurs chercheurs tentent de définir la notion des genres de discours, mais la pluralité des perspectives à les déterminer révèle la problématique de l'hétérogénéité des critères classificatoires de ces discours.

- **La notion des genres de discours dans certains travaux**

Sans prétendre explorer profondément les multiples orientations des chercheurs approchant cette notion, nous les passerons en revue dans le but d'en sélectionner celle qui prendra le mieux en compte notre corpus.

Il est vrai que la notion du « genre » pose problème quand il s'agit du domaine littéraire et ce à cause de la diversité de la production langagière de l'activité humaine. Pour P. Charaudeau, le genre « *est constitué par l'ensemble des caractéristiques d'un objet qui en fait une classe d'appartenance. Tout autre objet ayant ces mêmes caractéristiques fera partie de la même classe. S'agissant d'objets qui sont des textes, on parlera de classe textuelle ou de genre textuel* » (Charaudeau, 2005, p170). La perspective d'Aristote met conjointement en exergue un lieu, un acte de langage et un discours pour répertorier trois genres de discours oratoires. Le genre délibératif ; le genre judiciaire et le genre épideictique. Limité au domaine littéraire, une œuvre n'est classable que si elle possède des attributs suffisamment spécifiques à certains dogmes mais ces derniers sont en continuel changement ce qui fait que ces œuvres littéraires échappent aux critères de stabilité. La notion du discours, selon M. Bakhtine, s'est projetée sur la distinction entre deux formes de production langagière : « les formes de la langue » et « les formes types d'énonciation ». Parler donc des genres renvoie directement à cette deuxième catégorie. Pour lui, concevoir des énoncés est en corrélation avec les domaines de l'activité humaine qui sont eux-mêmes en perpétuelle évolution d'où « *les genres ne peuvent jamais*

faire l'objet d'un classement rationnel stable et définitif » (Bronckart, 1997, p138). Pour Maingueneau, le genre signifie un dispositif de communication, une activité sociale ayant pour fonction principale l'accomplissement des conditions pragmatiques, linguistiques et énonciatives.

Nous en déduisons que chaque tentative d'approche pour établir une typologie textuelle ou discursive se heurte à l'obstacle de sa nature compositionnelle profondément hétérogène.

Dans le but de sélectionner le modèle qui s'applique le mieux à notre corpus, nous citerons quelques orientations : l'orientation portant sur le « *point de vue fonctionnel* », où les textes sont classés selon les six fonctions du langage évoquées par R. Jakobson ; l'orientation portant sur le « *point de vue énonciatif* », où les textes sont classés selon le plan énonciatif discours ou récit évoqué par E. Benveniste ; l'orientation d'Adam annonçant que « *l'unité « texte » est trop complexe et trop hétérogène pour présenter des régularités linguistiquement observables et codifiables* » (Adam, 2004, p82). C'est pourquoi, pour approcher un texte, il faut « *situer les faits de régularité à un niveau moins élevé dans la complexité compositionnelle, niveau que j'ai proposé d'appeler séquentiel* » (Ibid.). La conceptualisation d'Adam établit des relations entre les considérations génériques et l'orientation des textes.

- **Différentes catégories rédactionnelles de la presse écrite**

Du fait que notre corpus est journalistique, il est nécessaire de trouver une définition homogène capable d'inclure tous nos articles dans la même catégorisation. Une définition qui prendra en compte aussi du contexte journalistique algérien. Mais avant, il se doit de passer par une étape maîtresse consacrée à l'approche définitionnelle des genres de la presse écrite, point représentant une vraie problématique. Il s'agit, pour cela, d'insister sur les genres représentant les deux grandes familles journalistiques à savoir les genres de l'information, et du commentaire. Quiconque tente d'approcher la définition de ces genres se heurte à des obstacles de différentes natures surtout avec l'éclatement des manuels de journalisme et des travaux universitaires sur la presse écrite créant une nette divergence dans les critères définitoires.

C'est pourquoi, il est indispensable de porter un regard critique sur les différentes définitions dictées par les manuels de journalisme concernant notamment l'éditorial, le billet et le commentaire. La catégorisation faite par J.-L. Martin-Lagardette, répartit ces articles en quatre genres : le genre informatif; le commentaire; l'article de fantaisie ou d'humeur, et enfin le genre élaboré. Ces genres ayant bien évidemment des fonctions spécifiques, mais les caractères génériques les séparant sont flous. J. De Broucker, devant la difficulté à se figurer des traits concis séparant certains articles d'une même catégorie, distingue deux grandes familles de genres journalistiques à savoir l'information et le commentaire. Il fait savoir que « *la différence essentielle entre les deux grands genres rédactionnels que*

sont l'information et le commentaire est que le sujet du premier est un fait qui vise à faire savoir tandis que celui du second est une idée qui cherche à faire valoir » (De Broucker, Hirschauer, 2010, p87).

Suivre les clivages proposés par les manuels de journalisme en vue de bien définir notre corpus est bien difficile à cause de l'entrecroisement de plusieurs critères énonciatifs et linguistiques. D'où la nécessité de mettre « *un peu d'ordre dans les définitions des unités rédactionnelles ou catégories de la presse écrite* » (Adam, 1997, p4). Après avoir comparé quatre manuels de journalisme et confronté leurs manières d'établir une classification des articles de la presse écrite, Adam distingue deux pôles énonciatifs : *le pôle distance-information* et *le pôle implication-commentaire*. Cette double opposition est une valeur ajoutée à nos articles issus du pôle implication-commentaire.

Du fait que l'écriture journalistique n'est pas figée, l'élaboration d'une catégorisation d'articles ne peut être stable et donc les définitions de l'éditorial et les genres voisins ne peuvent être opérables à toutes les expériences journalistiques.

Categorisation du genre journalistique

Pour dépasser ce flou définitionnel de la notion de genre dans la presse écrite, J.-M. Adam examine quatre ouvrages, où il constate que les « *catégories auxquelles appartiennent les articles, les manuels de journalisme les détaillent avec plus ou moins de convergence* » (Ibid., p4). Cette confusion, dans les définitions des genres, montre qu' « *il*

est difficile de comprendre la logique des classements proposés par les manuels de journalisme. Les définitions varient et les catégories se chevauchent » (Ibid., p14). Selon Adam, ces catégorisations semblent fonctionner par regroupement autour de prototypes et leur théorisation semble possible, mais révélant d'emblée qu'il y a des frontières floues entre les catégories de voisinage dues à la nature intrinsèque fort complexe des genres. Pour élucider ces problèmes, nous sommes appelées à une lecture exhaustive des définitions de l'éditorial, et des genres voisins tels que le billet et le commentaire afin de pouvoir classer nos articles dans une seule catégorie.

L'éditorial et les genres proches

Partant du postulat affirmant que la définition de l'éditorial et des genres voisins est hétérogène au point de ne pas pouvoir trancher que tel article appartient à tel genre du fait de la singularité de chaque expérience journalistique, une lecture critique est indispensable.

- **L'éditorial, un lieu d'engagement**

L'éditorial est considéré comme étant le « *lieu par excellence de la réflexion, du jugement et de l'engagement* » (Antoine, and all., 1995, p105). Soumis à une idéologie déterminée, il exprime l'orientation générale du journal et manifeste les principes fondant l'activité de l'organe en tant qu'une institution. Un grand soin dans les règles d'écriture lui est accordé. Ces considérations d'ordre stylistiques sont plus ou moins partagées par les manuels de journalisme, mais l'éditorial reste un discours foncièrement

argumentatif visant à accréditer le bien-fondé d'une thèse et tente de gagner l'adhésion des lecteurs sur un fait d'intérêt général.

Examinons de plus près à quel degré les éditoriaux formant notre corpus transgressent les contraintes que leur assignent les manuels de journalisme. Parmi les cinq journaux retenus, deux quotidiens à savoir « *Le Soir d'Algérie* » et « *El-Watan* », dont la réputation ne peut faire l'objet d'une polémique, ne disposent pas d'éditorial. Au niveau de « *El-Watan* », seules deux chroniques (*Point Zéro* et *Commentaire*) situées à la page 24 et dont la fonction serait de remplacer d'une manière discrète l'éditorial, car un journal, avec un poids pareil, ne peut se passer de cet article lui permettant d'exprimer ses opinions. Nous sommes, aussi, tout à fait surprise de constater que « *Le Soir d'Algérie* » ne dispose que d'une seule chronique s'intitulant « Pousse avec eux », placée à la page 24 aussi. Cette dernière ne pourrait être qu'un éditorial non déclaré. Sans aucun doute, l'éditorial se dissimule derrière ces chroniques, car couper ce lien entre le journal et ses lecteurs serait une absurdité, point sur lequel nous revenons plus tard pour voir précisément à quels genres appartiennent ces chroniques et voir jusqu'où elles empruntent des traits à l'éditorial.

Les trois autres journaux disposent des éditoriaux, mais avec des disparités. L'éditorial d'*El-Moudjahid* et celui de *Liberté* se trouvent à la page 3, emplacement destiné à l'éditorial, mais celui de *Liberté* comporte un chapeau introductif alors que celui d'*El Moudjahid* n'en dispose pas. L'Editorial du *Quotidien d'Oran*, à

l'instar des deux chroniques de « *El-Watan* », occupe la page 24, cet éditorial se termine souvent par un commentaire mis en valeur par des caractères écrits en majuscule. Ce même quotidien réserve la page 3, que devrait occuper *l'Editorial* de tout organe, à la chronique Raina-Raikoum. Cette dernière pourrait être considérée comme étant un deuxième éditorial discret.

S'éloignant des canons de l'écriture journalistique, cette transgression dans les éléments génériques n'est pas neutre : l'enjeu du discours est argumentatif. Nos éditoriaux échappant à toute classification, rendent difficile leur distinction des chroniques qui partagent la même dimension argumentative.

• Le billet, un éditorial non déclaré

Le billet bénéficie d'une importance majeure dans le monde de la presse écrite au point de le prendre comme une variante de l'éditorial. Il s'avère, lui aussi, de prime abord problématique sur le plan statutaire. Ce genre commentatif tend à dominer les genres des écrits journalistiques pour la raison sans nul doute : le grand investissement rédactionnel des journalistes. Ces billettistes qui recourent à une écriture s'inspirant du monde littéraire afin de laisser ouvertement place à leur subjectif, se permettent des dérives dans leurs écrits.

Pour identifier parmi nos articles ceux qui désignent le billet, nous devons nous référer d'abord aux définitions proposées par les théoriciens. Pour la réflexion de S. Durrer, l'une des deux affinités

génériques distinguant le billet porte sur le point de vue topographique annonçant qu'il est fréquemment situé vers la fin du journal. Malheureusement, cette définition ne permet pas de divulguer toutes les données concernant le billet. Montant apporte une autre caractéristique associée au billet qui est « *un article bref, d'une vingtaine de lignes [...] dont le but est de faire sourire ou réfléchir le lecteur sur un événement d'actualité.* » (Montant, 1994, p11). Le billet suscite donc la réflexion du lecteur sur l'actualité pour l'inciter à l'action. De Broucker ajoute que « *Le billet est un article qui exprime une vision inattendue d'un fait d'actualité. C'est le clin d'œil d'un observateur non conformiste. Il révèle le sens caché, voire le non-sens des évidences convenues.* » (De Broucker, 1995 p207). Faute de pouvoir le distinguer de l'éditorial, Martin-Lagardette le qualifie d'un article « *caractérisé par sa concision et une chute inattendue. Genre difficile, proche de la littérature, (et qui offre) un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement* » (Martin-Lagardette, 1994, p88). Cette définition met l'accent sur le ton humoristique de l'article à l'opposé de l'éditorial qui se caractérise par une analyse objective basée sur la démonstration et portant sur des événements significatifs de l'actualité.

La distance séparant l'éditorial du billet s'opèrera donc par le recours à des stratégies argumentatives différentes que s'offrent les chroniqueurs dans les deux formes d'écriture. Les deux points d'opposition entre l'éditorial et le billet, concernant l'usage qu'ils font de l'argumentation et l'importance du sujet emprunté, nous

permettraient de catégoriser le billet. Pour parvenir à identifier les billets contenus dans nos articles, nous procédons à la transposition de ces critères visualisés ci-dessus.

Dans les Extraits 1 ; 2 ; 3 et 4, en annexe, les journalistes adoptent un comportement langagier oscillant entre le sérieux et l'humour. Ce dispositif de dénonciation par l'ironie permet au journaliste d'augmenter son pouvoir argumentatif pour mieux communiquer ses intentions lui permettant ainsi d'installer une connivence avec ses lecteurs. L'ensemble de ces extraits transgressent nettement les critères recommandés par les manuels. Cette pratique scripturale adoptée par les journalistes algériens entraîne le risque de confusion entre les genres du pôle implication-commentaire.

➤ Transgression portant sur le plan thématique.

Tout comme les éditoriaux qui traitent des sujets de fond et de portée large, l'objet d'étude dans ces extraits porte sur un événement significatif de l'actualité, faisant allusion aux élections présidentielles du 17 avril 2014, alors qu'il n'est censé, dans ce genre, commenter que des sujets relativement secondaires voire mineurs par rapport au courant dominant. De ce fait, une des catégories génériques du billet prônée par les manuels du journalisme est mise en question par nos journalistes qui tendent à estomper les limites le séparant de l'éditorial.

➤ Transgression portant sur les critères topologique et typologique.

Le chroniqueur algérien se donne toujours le droit d'enfreindre les règles exigées par les définitions proposées dans les manuels journalistiques. Le cas de figure de la chronique *Raïna-Raïkoun* est exemplaire dans sa forme hétérogène et ce pour les raisons suivantes : à l'exception de tous les billets retenus, elle est la seule qui apparaît à la page 3 du journal, qui est prise en charge par le rédacteur en chef, *Kamel Daoued* en plus des thèmes abordés. Son intitulé dérivé de l'arabe dialectal *Raï* qui veut dire *avis*, donne l'impression que c'est un commentaire. Mais, la liberté du ton que se permet le chroniqueur classe cette chronique dans la catégorie du billet.

➤ Transgression portant sur l'engagement énonciatif

L'une des fonctions essentielles assignées à ce genre appartenant au pôle implication-commentaire, se manifeste dans la prise en charge énonciative des journalistes vis-à-vis de leurs dits, car la subjectivité y demeure la règle primaire permettant aux auteurs de nous faire part de leurs jugements sur l'actualité. Or, nous sommes frappées par la mutabilité glissée par les journalistes dans leur rédaction quand ils optent pour une énonciation masquée : les marques renvoyant aux journalistes sont souvent occultées pour passer sous silence cette norme rédactionnelle. Cet effacement énonciatif est «une stratégie permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il « objectivise » son discours en gommant les marques les plus manifestes de sa présence » (Vion, 2001, p334) pour ainsi donner plus de légitimité à ses propos.

Parmi ces multiples stratégies d'effacement énonciatif, la plus récurrente est quand le journaliste confère la responsabilité des énoncés à d'autres voix enchâssées dans le discours rendant compte ainsi du phénomène polyphonique mis au service de l'argumentation. Cette polyphonie énonciative, selon les termes d'O. Ducrot, « *permet d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celle de locuteur* » (Ducrot, 1980, p44). Ducrot y distingue trois instances d'énonciation à savoir « *le sujet parlant, proprement dit, individu qui appartient au monde; le locuteur responsable de l'énonciation face à son allocutaire; et l'énonciateur responsable des actes illocutoires* » (Ducrot, 1984, p198). Voici au moyen de quoi ces voix s'introduisent dans le texte :

-au moyen de la narration surtout quand cette dernière est confiée à une voix autre que celle du journaliste pour commenter l'actualité comme dans ce cas « *Le roi souffrant d'un mal inconnu probablement transmis par la main d'un étranger contaminé, il fit venir les meilleurs docteurs du pays.* ». Pour scandaliser l'absurdité de la gouvernance d'alors qui propose aux élections un candidat ayant les facultés motrices et intellectuelles défailantes, le journaliste indigné s'efface complètement au profit d'une autre instance d'énonciation prenant en charge la chronique et donnant l'impression qu'il s'agit d'un conte fictif tout en faisant allusion à la réalité dénoncée ;

-au moyen d'une interpellation directe à l'égard de la conscience citoyenne du lecteur. L'Extrait 1 explique comment le journaliste

implique ses lecteurs pour donner l'image d'une certaine impartialité. Le discours des lecteurs est sollicité soit par le journaliste quand il prend en charge un passage soit par l'énonciateur abstrait à qui l'énonciation est confiée. Dans l'énoncé « *ce qui a retenu mon attention cette fois, c'est cette autre déclaration de Abdelaziz II.* », l'auteur sous-entend par l'interrogation d'une voix cachée de ses lecteurs lui disant « *Et cette fois, qu'est ce qui a retenu votre attention ?* », et ce pour montrer qu'il partage les mêmes soucis qu'eux. Le fait d'invoquer des valeurs partagées a de toute évidence pour fonction principale l'impact sur le lecteur. L'enjeu de crédibilité validant son discours aux yeux de ses lecteurs, exige de lui qu'il soit proche d'eux au point de se fusionner comme le montrent les passages ci-après :

« *Mon Dieu ! Nous avons un chef de l'Etat capable de faire parler des feuilles* » ;

« *Ils ne voient pas la chance inouïe que nous avons de posséder le seul Président sur cette planète capable de faire parler son programme.* » ;

« *Il faut chercher longuement dans les annales des souverainetés et des institutions de l'humanité pour trouver un cas comme le nôtre* ».

Ce « nous » inclusif permet au journaliste de s'identifier aux lecteurs en se réfugiant derrière un « nous » collectif lui permettant d'être leur porte-parole et ce afin de mieux agir sur lui. En ce sens, Le journaliste donne l'impression de faire entendre la voix de son lectorat ;

-au moyen des masques de plusieurs énonciateurs d'où la naissance d'une hétérogénéité polyphonique. Ces modes d'attribution du discours dans l'article permettent au journaliste de caractériser les postures des êtres intra-discursifs ayant des orientations différentes et de marquer son approbation ou sa réfutation vis-à-vis de leurs conduites. A titre indicatif, nous citerons ces exemples pris d'un seul article mentionné Extrait 2.

[Les promoteurs du quatrième mandat n'en ont que pour la jeunesse. C'est même pour mieux la servir qu'ils ne veulent pas lui céder le pouvoir !].

Ici, le locuteur, ne s'identifiant nullement à cette assertion, rapporte librement les propos des pro-Bouteflika qui, selon eux, en s'adressant aux jeunes, justifient cette prolongation au pouvoir pour pouvoir les servir.

[A Tébessa, Sellal s'est encore engagé : « Je vous fait le serment de poursuivre notre effort en direction de la jeunesse. »].

La voix de Sellal se fait entendre par le journaliste qui recourt au discours direct. Ici, Sellal, premier ministre et porte-parole des pro-Bouteflika, dans son serrement, prétend que le programme du candidat était conçu pour le bien des jeunes.

[Et de demander, dans le même discours, à « la génération postindépendance » de se préparer à « reprendre le flambeau »].

Ici, le journaliste introduit implicitement la voix d'un autre énonciateur. Il s'agit des jeunes, qui protestent la marginalisation et revendiquent l'insertion sociale, mêmes si les mots ne leur sont pas explicitement attribués.

[Avouant cependant : « Nous nous apprêtons à tenir une importante élection présidentielle le 17 avril. Nous ne pouvons pas livrer le pays à n'importe qui. »].

Cet énoncé révèle la voix des candidats qui veulent postuler au poste suprême d'El-Mouradia, et qui revendiquent des élections transparentes selon la conception démocratique.

Ces transgressions des normes journalistiques permettent au journaliste de se retrancher aux portes de son discours au profit de ses énonciateurs, d'où l'émergence d'une hétérogénéité énonciative décelant quatre énonciateurs à savoir ; Sellal ; la génération postindépendance ; les prétendants au pouvoir ; les pro-Bouteflika.

Les journalistes algériens ont une capacité étonnante à renouveler sans cesse les catégories génériques des genres journalistiques pour se démarquer. Toutes les stratégies adoptées par ces billettistes et qui diffèrent de celles mises en œuvre dans les éditoriaux, convergent vers le commentaire des événements dans un but persuasif. Ayant emprunté plusieurs des caractéristiques génériques de l'éditorial, le billet mérite pleinement qu'il soit considéré en tant qu'un éditorial.

• Le commentaire et l'éditorial : quelles limites ?

Le commentaire, à l'inverse de l'éditorial, ne fait entendre que la voix de son auteur. Cet engagement énonciatif a pour objectif d'orienter le lecteur sur des faits d'actualité en le poussant à prendre parti aux thèses proposées. Tout comme l'éditorial, le commentaire veille à la rigueur des arguments et à la qualité de leur enchaînement logique. Pour le repérer dans le journal, le titre générique de l'article « Commentaire » est un bon indicateur.

Seuls deux de nos articles répondent à ces critères. Il s'agit de la chronique « *Commentaire* » du quotidien *El-Watan*, toujours accompagnée de la chronique *Point Zéro* à la page 24. Et de la chronique « *Analyse* », apparue à la page 2 dans *Le Quotidien d'Oran*, qui souligne son adaptation aux exigences que dicte le *Commentaire*. Son auteur s'inscrit dans la posture d'un commentateur d'un contenu informationnel teinté de son opinion. L'Extrait 5 porte sur les élections présidentielles du 17 avril 2014, où le journaliste opte pour le désengagement énonciatif au profit de l'information commentée. L'emploi du conditionnel, ayant un jeu de crédibilité, sert à mettre en doute le discours des pro-Bouteflika d'où la réapparition de la polyphonie au même titre que le billet. Partageant avec l'éditorial plusieurs caractéristiques. Le *Commentaire* se confond à l'éditorial.

Conclusion

Nous avons mis l'accent sur trois points de base à la construction de notre corpus, formé des chroniques sélectionnées des

cinq quotidiens algériens afin de trouver une définition homogène qui les classe sous le même genre rédactionnel journalistique. Pour ce faire, et en ayant la pleine conscience de l'extrême difficulté à répertorier les genres discursifs, nous avons d'abord soulevé le problème de classification des genres textuels signalant ainsi la diversité des approches aboutissant au phénomène de l'hétérogénéité. Puis l'accent est mis sur l'approche séquentielle d'Adam allouant des critères inhérents à chaque prototype séquentiel. La classification des différents genres rédactionnels journalistiques était notre deuxième escale où il a été question de visualiser la complexité à les répertorier par les théoriciens. Et c'est encore l'approche proposée par les J.-M. Adam introduisant le critère distinctif d'implication qui a été adoptée pour délimiter nos articles. Enfin, pour donner plus d'homogénéité à notre corpus, un regard critique sur l'éditorial et les genres voisins a donné une nette hétérogénéité entre les critères dictés par les manuels du journalisme et ceux caractérisant nos articles. Le journaliste algérien, pour augmenter son pouvoir argumentatif, transgresse les canons de l'écriture journalistiques en l'adaptant au contexte algérien.

Bibliographie :

1. Adam Jean-Michel, (1997), **Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite**, in Pratique N° 94, Metz, disponible sur https://www.persee.fr/doc/prati_03382389_1997_num_94_1_1800 (consulté le 25/10/2016).
2. Adam Jean-Michel, (2004), **Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes, Une introduction méthodique à l'analyse textuelle des discours**, Ed. Nathan, Paris.

3. Antoine Frédéric and all., (1995), **Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme**, Louvain-la-Neuve, Paris.
4. Bronckart Jean-Paul, (1997), **Activité langagière, textes et discours**, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris.
5. Charaudeau Patrick, (2005), **Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours**, De Boeck, Bruxelles.
6. De Broucker José, (1995), **Pratique de l'information et écritures journalistiques**, CFPJ, Paris.
7. De Broucker José et Hirschauer Emmanuelle, (2010), **Pratique de l'information. Les fondamentaux**, 2^e Ed., Victoire, Paris.
8. Ducrot Oswald, (1980), **Les mots du discours**, Minuit, Paris.
9. Ducrot Oswald, (1984), **Le Dire et le dit**, Ed. Minuit, Paris.
10. Vion Robert, (2001), **Effacement énonciatif et stratégies discursives**, in De la syntaxe à la narratologie énonciative, De Mattia Monique et Joly André, Ed. Ophrys, Paris.

Annexes

Extrait 1. Pousse avec eux du Soir d'Algérie, paru le 20/3/2014.

Extrait 2. Contrechamp de Liberté paru le 3/ 4/ 2014.

Extraits3. Raïna-Raïkoum du Quotidien d'Oran, paru le 25/3/2014.

Extrait 4. Point Zéro d'El-Watan, paru le 11/ 3/ 2014.

Extrait 5. Analyse du Quotidien d'Oran, paru le 24/ 3/ 2014.

